



UQTR



Université du Québec
à Trois-Rivières

Savoir. Surprendre.

COURS PRÉALABLES INCLUS DANS LE
PROGRAMME
DE BACCALAURÉAT
EN SCIENCES COMPTABLES

Pour être admis au Programme de formation professionnelle (PFP) des CPA, les futurs CPA doivent détenir un diplôme universitaire de premier cycle et avoir étudié des matières spécifiques. Au Québec, il s'agit du baccalauréat reconnu par le gouvernement selon l'article 184 du Code des professions.

Des normes de reconnaissance nationale ont été élaborées par CPA Canada pour la reconnaissance des cours ou des ensembles de cours universitaires qui permettent l'acquisition des compétences exigées par la *Grille de compétences des CPA* et qui couvrent les matières spécifiques. L'Ordre des CPA a travaillé conjointement avec les universités afin d'établir la liste des cours préalables obligatoires qui rencontrent les exigences nationales et font ainsi partie du baccalauréat reconnu par le gouvernement.



[PRO] GRAMME

L'étudiant à l'Université du Québec à Trois-Rivières doit s'assurer de réussir minimalement tous les cours préalables ci-dessous indiqués. Le programme de l'université comporte évidemment des cours additionnels qui font partie de sa structure de 90 crédits pour obtenir le diplôme.

COMPÉTENCES TECHNIQUES CPA

Information financière

- CTB 1066 Introduction à la comptabilité financière
- CTB 1027 Comptabilité financière I : postes courants
- CTB 1028 Comptabilité financière II : investissement et financement
- CTB 1029 Comptabilité financière III : postes particuliers
- CTB 1030 Comptabilité financière IV : entités particulières
- CTB 1031 Comptabilité financière V : regroupements d'entités

Comptabilité de gestion

- CTB 1035 Comptabilité de management I : notions de coûts
- CTB 1036 Comptabilité de management II : budgétisation et contrôle

Audit et Certification

- CTB 1045 Contrôle et certification I : introduction
- CTB 1054 Contrôle et certification II : états financiers
- CTB 1067 Technologies de l'information II : contrôle interne et cycles d'opération

Fiscalité

- CTB 1018 Fiscalité I : particuliers
- CTB 1020 Fiscalité II : entreprises et investisseurs

Finance

- CTB 1079 Introduction à la finance pour les comptables professionnels (ou ADM 1065)
- CTB 1080 Finance corporative pour les comptables professionnels (ou BFI 1013)

Stratégie et gouvernance

- CTB 1073 Stratégie, éthique et gouvernance

REPRÉSENTANT UNIVERSITAIRE

Campus de Trois-Rivières Martin Dubuc, CPA, CA
Tél. : 819 376.5011 [3176] 1 800 365.0922 martin.dubuc@uqtr.ca
Site Web : is.gd/uqtr_ctr_cpa

Campus de Longueuil Lyne Rioux, CPA, CA
Tél. : 450 651.2862 [2705] Téléc. : 450 651.4246 lyne.rioux@uqtr.ca
Site Web : is.gd/uqtr_cl_cpa

AUTRES CONNAISSANCES

Technologies de l'information

- IFG 1007 Technologies de l'information I : notions de base et logiciels courants

Droit

- DRA 1001 Droits des affaires I

Économie

- ECA 1010 Analyse macroéconomique ou
- ECA 1011 Économie managériale

Méthodes quantitatives et statistiques

- PAF 1010 Analyse quantitative de problèmes de gestion OU
- ADM 1069 Gestion des opérations

Cours requis par l'UQTR pour DESS-CPA

- CTB 1037 Cas I : gestion financière
- CTB 1071 Finances personnelles et optimisation fiscale

MISE EN GARDE

Les règles générales d'admission au PFP exigent l'atteinte d'une moyenne cumulative d'au minimum 2,8/4,3 ou l'équivalent sur l'ensemble du baccalauréat reconnu. Pour l'admission au PFP dans un programme d'études universitaires de 2^e cycle, l'université peut exiger une moyenne supérieure ou une moyenne sur l'ensemble des cours préalables du baccalauréat. L'Université du Québec à Trois-Rivières exige une moyenne de 2,8/4,3 pour l'ensemble du baccalauréat reconnu pour l'admission au programme DESS-CPA. Certaines exigences pourraient s'appliquer, consultez les conditions d'admission détaillées du programme de 2^e cycle au www.uqtr.ca.